

Rapport ESG de base de l'ASIP

CS (CH) Small Cap Switzerland Equity Fund

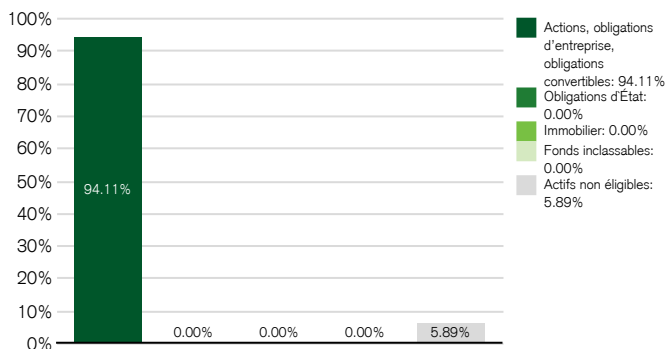
Ce rapport vise à fournir des indicateurs ESG conformes aux directives de reporting ESG de base recommandées par l'Association Suisse des Institutions de Prévoyance (ASIP) à partir du 01.01.2023 pour une utilisation par les institutions de prévoyance suisses. Les investisseurs doivent noter que ce rapport a été préparé spécifiquement selon les directives de reporting ESG de base de l'ASIP et n'est destiné à aucune autre utilisation. Notez que les indicateurs du portefeuille sont fournis au niveau du fonds et sont comparés à l'indice de référence du portefeuille, le cas échéant.

Fonds non ESG

Les investisseurs doivent noter que ce produit ne poursuit pas une stratégie d'investissement suivant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance («ESG») et n'est pas un fonds «ESG» ou durable. Ce fonds n'est pas conforme à la politique d'investissement durable de Credit Suisse Asset Management (CSAM) ni aux préférences spécifiques des clients ou des investisseurs en matière de durabilité. Aucune garantie n'est donnée quant à la conformité de ce produit à un cadre réglementaire lié à la durabilité ou aux critères propres du Credit Suisse applicables aux cadres internes de durabilité. En conséquence, ce document et les informations qu'il contient sont fournis uniquement à des fins de transparence et rien dans ce document ne constitue, ou ne doit être interprété comme, une promotion par le UBS des caractéristiques ESG du fonds.

Les investisseurs noteront également que la performance non financière (ESG) d'un produit diffère de sa performance financière. Le UBS ne surveille pas la performance ESG du produit et ne vise pas non plus à avoir un impact positif sur la durabilité à travers celui-ci. Les notes ESG actuelles sont mises à disposition par nos fournisseurs de données sans garantie de fiabilité et peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. Les investisseurs doivent noter que ce rapport ne constitue pas un reporting réglementaire et que les données ESG fournies dans ce document ne sont pas vérifiées. Ce rapport ne doit être utilisé par le destinataire qu'à des fins commerciales internes et aucune partie de ce rapport ne doit être divulguée, distribuée ou mise à la disposition du public. Les données ESG sont fournies à titre d'information uniquement et n'impliquent pas que ce produit est considéré comme un investissement durable en vertu du cadre de placement durable du UBS. L'investisseur doit lire les remarques ESG à la fin du rapport.

Répartition des actifs¹



Remarque: Les actifs immobiliers comprennent les fonds immobiliers émis et gérés par CSAM (directs et indirects) ainsi que les fonds immobiliers et les sociétés de tiers. Les fonds inclassables reflètent la proportion du portefeuille allouée à des fonds externes et internes pour lesquels les données de répartition des actifs ne sont pas disponibles. Les actifs non éligibles reflètent les actifs gérés attribués à des classes d'actifs qui ne sont pas visées par le reporting ASIP, p. ex. les allocations aux liquidités ou aux placements alternatifs.

Détails du portefeuille

Nom du fonds	Credit Suisse (CH) Small Cap Switzerland Equity Fund
Gestionnaire d'investissements	Christian Sauter, Lukas Minev
Date de lancement	03.01.1997
ISIN(s) associé(s)	CH0199465599, CH0317767603, CH0265219490, CH0355687036, CH0005647661
Valeur(s) associée(s)	19946559, 31776760, 26521949, 35568703, 564766
Indice de référence	ZKB Swiss Small Cap Index (TR)

Approches des placements durables²

Exclusions	Intégration ESG	Meilleur de sa catégorie/ filtrage positif	Investissements thématiques	Placement à impact	Gestion (actionariat actif)	Vote par procuration	Engagement	Alignement-climat
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

¹ Pour tous les fonds pour lesquels CSAM peut appliquer une approche transparente, les titres sous-jacents détenus sont attribués à leurs classes d'actifs respectives. Ces catégories peuvent afficher une valeur négative. Cela peut être dû à des positions de trésorerie engagées négatives et à l'utilisation de certains types de produits dérivés (tels que les garanties de change ou de gré à gré) en raison du calendrier du règlement des transactions.

² Conformément aux catégories de placements durables proposées par l'autorégulation AMAS. Pour la traduction des catégories de placements durables AMAS dans la méthodologie interne de CSAM, veuillez consulter le glossaire.

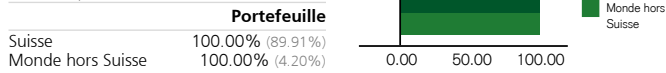
Gestion (actionariat actif)

Aperçu du vote par procuration

Les détails du vote par procuration pour la période continue des 12 derniers mois sont illustrés séparément pour les sociétés du portefeuille domiciliées en Suisse et à l'étranger (portefeuille pouvant donner lieu à un vote entre parenthèses). Source: données de vote par procuration de CSAM fournies par ISS.

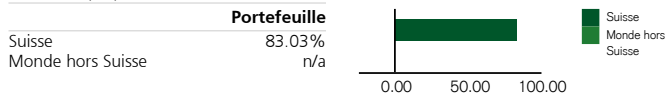
Entreprises pour lesquelles un vote a été exercé

(en % du portefeuille pouvant faire l'objet d'un vote)



Recommandations de la direction/du CA prises en compte

(en % des propositions votées)



Remarque: CSAM a mis au point sa propre méthodologie de vote par procuration. ISS agit en tant que fournisseur de recherche et plateforme de vote. Couverture des données en % des actifs éligibles pour les «entreprises pour lesquelles le vote a été exercé»: 100.00% Suisse, 100.00% Monde hors Suisse. Pour plus de détails sur les indicateurs clés de performance et la couverture des données, consultez le glossaire. L'ICP «Recommandations de la direction/du CA prises en compte» n'est pas disponible pour «Monde hors Suisse» parce que ce fonds ne détenait aucun titre pour lequel un vote a été effectué au niveau de CSAM à la date d'enregistrement/de clôture respective.

Le dernier rapport d'actionariat actif peut être téléchargé à partir du [site Web de CSAM](#). Le rapport sur l'actionariat actif contient des détails sur les initiatives d'engagement de CSAM. Pour plus de détails sur les votes exécutés par CSAM, veuillez consulter le [tableau de bord du vote par procuration de CSAM](#).

Engagement

Éligibilité du produit d'investissement à l'engagement et aperçu des adhésions à l'engagement en cours de Credit Suisse Asset Management. Source: CSAM.

Initiatives d'engagement (général)

Le produit d'investissement est-il éligible à un engagement? Oui

Credit Suisse Asset Management (CSAM) participe aux initiatives d'engagement collaboratif suivantes. Les émetteurs concernés par ces initiatives peuvent ou non faire partie de ce fonds. Climate Action 100+, PRI Advance, FAIRR

Remarque: «Oui»: le portefeuille est éligible à un engagement (peut inclure des parts de fonds en actions/fonds de fonds directs ou communs et des obligations d'entreprise). Cela n'indique pas nécessairement que CSAM s'est engagé dans une ou plusieurs sociétés du portefeuille dans le cadre des initiatives énumérées ci-dessus au cours de la période de référence. «Non»: le portefeuille n'est pas éligible à un engagement.

Actions, obligations d'entreprise, obligations convertibles – cotés

Émission de gaz à effet de serre

Intensité et empreinte CO2 pour les émissions des scopes 1 et 2. Exposition du portefeuille, suivi de la couverture des données en % (entre parenthèses). Source: MSCI

	Portefeuille	Indice de référence
Intensité carbone (tCO2e / mio. CHF de revenus)	27.57 (84.28%)	29.10 (86.38%)
Empreinte CO2 (tCO2e / mio. CHF investis)	14.64 (84.28%)	17.05 (86.38%)

Remarque: les calculs de l'intensité carbone et de l'empreinte carbone sont basés sur la méthodologie de la norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des émissions de gaz à effet de serre du PCAF pour le secteur financier. Les produits des activités ordinaires et l'EVIC (valeur d'entreprise y c. liquidités) sont convertis de USD en CHF pour le calcul de l'intensité carbone et de l'empreinte carbone.

Exposition aux activités liées aux combustibles fossiles

Part des participations ayant des activités dans le charbon et d'autres combustibles fossiles (dont plus de 5% de leurs revenus proviennent de ces activités), suivie de la couverture des données en % (entre parenthèses). Source: MSCI

	Portefeuille	Indice de référence
Charbon	0.00% (84.28%)	0.00% (86.38%)
Autres combustibles fossiles	0.00% (84.28%)	0.00% (86.38%)

Remarque: les activités dans le secteur du charbon comprennent l'extraction de charbon thermique (y c. la vente à des parties externes) et la production d'électricité à partir de charbon thermique. Les activités liées aux autres combustibles fossiles comprennent la production d'électricité à partir de combustibles liquides et de gaz naturel et d'autres activités telles que la distribution/commerce de détail, l'équipement et les services, l'extraction, la production, la pétrochimie, les conduites, le transport et le raffinage des sources de pétrole et de gaz.

Emprunts d'État

Émission de gaz à effet de serre

Les chiffres et les ICP de cette section ne sont pas applicables car il n'y a pas d'investissements dans la classe d'actifs éligible.

Immobilier – Suisse

Émission de gaz à effet de serre

Mix énergétique

Les chiffres et les ICP de cette section ne sont pas applicables car le portefeuille ne contient pas d'investissements immobiliers en Suisse ou ne contient aucun investissement immobilier du tout.

Glossaire

Actifs gérés	Actifs sous gestion
Actifs éligibles	Les classes d'actifs éligibles sont représentées par les allocations aux entreprises (actions, obligations d'entreprise, obligations convertibles), les emprunts d'État et les actifs immobiliers.
CA	Conseil d'administration
Couverture des données	La couverture des données pour toutes les sections, à l'exception de «aperçu du vote par procuration», reflète le pourcentage d'actifs gérés pour lesquels des données sont disponibles. La couverture des données («aperçu du vote par procuration») pour les «entreprises pour lesquelles le vote a été exercé» reflète «portefeuille pouvant donner lieu à un vote» pour lesquels des bulletins de vote ont été reçus de l'ISS.
Empreinte carbone: actions, obligations d'entreprise et convertibles	L'empreinte carbone moyenne pondérée fournie par MSCI ESG divise les émissions des scopes 1 et 2 en tonnes d'équivalent CO2 par millions de CHF de capital investi pour les actions, obligations d'entreprise et obligations convertibles cotées détenues dans le portefeuille.
Engagement	Un indicateur signale que le portefeuille est éligible à un engagement (peut inclure des actions et obligations d'entreprise détenues directement ou en commun). Cela n'indique pas nécessairement que CSAM s'est engagé dans une ou plusieurs sociétés du portefeuille au cours des périodes de référence. L'objectif de Credit Suisse Asset Management est de s'engager de manière proactive dans les sociétés du portefeuille. Cela nous permet de faire face aux risques systémiques liés aux placements durables, de favoriser le changement et de garantir l'application des normes internationales, conformément à notre obligation fiduciaire. Pour plus d'informations sur nos activités d'engagement, veuillez consulter notre site Web .
Entreprises pour lesquelles un vote a été exercé	Part des titres en portefeuille pondérés à la valeur de marché à la date de déclaration pour lesquels un vote a été effectué au cours des 12 derniers mois glissants, au niveau de CSAM.
Fonds immobiliers directs	Fonds qui investissent directement dans des projets et des biens immobiliers, contrairement aux fonds immobiliers indirects, qui participent à des fonds cotés et non cotés et à des capitaux propres du secteur immobilier.
Gestion (actionnariat actif)	En tant que gestionnaire d'actifs, nous considérons que l'actionnariat actif fait partie de notre devoir d'agir au mieux des intérêts de nos clients et de préserver et d'optimiser la valeur à long terme de leurs investissements. Afin de promouvoir les bonnes pratiques et de veiller à ce que les sociétés de portefeuille soient durables et prospères à long terme, nous influençons les sociétés dans lesquelles nous investissons à deux niveaux: d'une part, au moyen du vote par procuration et, d'autre part, par le biais de l'engagement.
Intensité des émissions de CO2: actions, obligations d'entreprise et convertibles	L'intensité des émissions de CO2 moyennes pondérées fournie par MSCI ESG divise les émissions des scopes 1 et 2 en tonnes d'équivalent CO2 par millions de CHF de ventes pour les actions, obligations d'entreprise et obligations convertibles cotées détenues dans le portefeuille.
ISS	Institutional Shareholder Services SA (ISS) offre des services de vote par procuration tels que la recherche en matière de procuration, l'exécution des votes et l'établissement de rapports.
PCAF	Le Partenariat pour la comptabilisation financière du carbone (PCAF) est un partenariat mondial d'institutions financières qui travaillent ensemble à favoriser la transparence et la responsabilité dans l'évaluation et la déclaration des émissions de gaz à effet de serre (GES) associées aux prêts et aux investissements. Le PCAF a mis au point une norme de comptabilisation des GES mondiale open source à l'intention des institutions financières, la «norme mondiale de comptabilisation et de déclaration des émissions de gaz à effet de serre pour le secteur financier».
Portefeuille pouvant donner lieu à un vote (vote par procuration pour les actifs éligibles)	Les actifs éligibles au vote par procuration (portefeuille assorti d'un droit de vote) comprennent les parts détenues de fonds en actions/fonds de fonds directs ou communs gérés par CSAM qui accordent des droits de vote par procuration et pour lesquels CSAM est habilité à voter par procuration.
Recommandations de la direction/du CA prises en compte	Part des points de l'ordre du jour de la direction/du CA ou des actionnaires pour lesquels des votes ont été exprimés conformément à la recommandation de la direction/du CA. Le calcul des ICP est basé sur le nombre de points de l'ordre du jour et non sur les pondérations de titres détenus dans le portefeuille.
Taux de transparence	Les directives de l'ASIP en matière de reporting ESG font référence à un taux de transparence. Dans ce rapport, le taux de transparence est divisé en actifs éligibles et couverture des données.
Vote par procuration	Le vote par procuration fait référence à l'acte d'exercer nos droits de vote. Par le biais du vote par procuration, nous participons aux assemblées des actionnaires des sociétés du portefeuille et examinons de manière critique les sujets de vote les plus importants, conformément à notre devoir fiduciaire.

Remarques ESG

Il n'existe pas actuellement de définition universelle ou de liste exhaustive des questions ou des facteurs couverts par le concept d'«ESG» (environnement, société, gouvernance). Sauf indication contraire, le concept «ESG» est utilisé comme synonyme des termes «durable» et «durabilité». Sauf indication contraire, les opinions exprimées dans le présent document sont basées sur les hypothèses et l'interprétation des critères ESG propres à l'UBS au moment de la rédaction. Les opinions à l'UBS sur les critères ESG peuvent évoluer au fil du temps et sont sujettes à changement. Les chiffres contenus dans ce rapport ne sont pas vérifiés. Les informations, déclarations et notes ESG contenues dans ce rapport et obtenues par l'UBS peuvent découler totalement ou partiellement d'informations accessibles au public, de données développées en interne et/ou d'informations obtenues auprès d'autres sources tierces (y compris de données MSCI disponibles et de données provenant d'autres sources externes) que l'UBS estime être fiables. La capacité de l'UBS à vérifier de telles informations ESG peut être limitée par le degré de fiabilité des données disponibles en ce qui concerne les actifs sous-jacents et le statut des réglementations en matière de suivi et de fourniture de telles données. L'UBS n'a effectué aucune vérification indépendante des informations obtenues auprès de ces sources publiques et tierces et ne peut émettre aucune déclaration ni garantie quant à leur exactitude, à leur exhaustivité, à leur adéquation pour un but particulier ou à leur fiabilité. Il est possible que les données des fournisseurs de données ESG soient incorrectes, indisponibles ou ne soient pas entièrement à jour. Cela est particulièrement vrai lorsque l'UBS dispose d'un accès limité aux données de parties externes concernant les éléments sous-jacents d'un investissement, par exemple en raison d'un manque de données look-through. En général, les notes ESG d'évaluateurs externes reflètent les opinions et le jugement de ces parties et, en l'absence de système de notation ESG standardisé, chaque évaluateur ESG applique son propre cadre de recherche et d'analyse. Par conséquent, les notes ESG attribuées par différents évaluateurs peuvent varier considérablement. Les clients qui utilisent ces notes ESG comme critères de sélection pour leurs portefeuilles peuvent devoir examiner attentivement le fondement de ces notes afin de vérifier leur conformité avec leurs propres opinions. Ce rapport doit être utilisé, par vous et par votre entreprise, uniquement aux fins commerciales internes de votre entreprise et aucune partie de ce rapport ne doit être divulguée, distribuée, citée ou mentionnée par une partie ou incorporée par référence dans un document public, y compris, mais sans s'y limiter, dans toute déclaration réglementaire ou tout document de reporting réglementaire. L'UBS ne peut pas garantir le contenu ni l'exhaustivité de telles déclarations ESG, lesquelles restent sujettes à modification et ne sont pas entièrement fiables. En particulier, l'UBS ne saurait être tenu responsable de toute erreur ou omission liée à des données ESG contenues dans le présent document, ni de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris les pertes de bénéfices). La performance ESG d'un portefeuille peut également différer de sa performance financière et l'UBS ne peut pas faire de déclaration quant à la corrélation entre la performance financière et la performance ESG.

Informations importantes

Source: UBS, sauf mention contraire

Il ne constitue nullement ou ne fait partie d'aucune offre ou invitation à émettre ou vendre, ni une sollicitation d'offre de souscription ou d'achat de valeurs ou d'autres instruments financiers, ou à effectuer toute autre opération financière, ni ne constitue une incitation de souscription à un produit, une offre ou un placement.

Ce document commercial n'est pas un document contractuellement contraignant ni un document d'information requis par une disposition législative quelconque.

Aucun élément de ce support ne saurait constituer une recherche ou un conseil en investissement et ne peut en aucun cas y être assimilé. Il n'est pas adapté à votre situation personnelle ni ne constitue une recommandation personnalisée et ne suffit pas pour prendre une décision de placement.

Les informations et les opinions exprimées dans le présent document reflètent celles du UBS au moment de la rédaction et sont sujettes à modification à tout moment sans préavis.

Elles proviennent de sources considérées comme fiables.

Le UBS ne fournit aucune garantie quant au contenu et à l'exhaustivité de ces informations et, dans la mesure où la loi le permet, il décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Les informations fournies dans le présent document sont réservées au seul usage de son destinataire.

Les informations figurant dans ce support peuvent être modifiées sans préavis après la date d'émission de celui-ci sans que UBS soit tenu de les actualiser.

Ce support peut contenir des informations sous licence et/ou protégées par les droits de propriété intellectuelle des concédants de licence et des détenteurs du droit à la propriété. Rien dans ce support ne saurait être interprété comme imposant une responsabilité aux concédants de licence ou aux détenteurs du droit à la propriété. La copie non autorisée des informations des concédants de licence ou des détenteurs du droit à la propriété est formellement interdite.

La documentation complète présentant l'offre, le prospectus ou la notice d'offre, le document d'information clé pour l'investisseur («DICI»), le document d'information clé («DIC»), les règles du fonds ainsi que les rapports annuels et bisannuels («Documentation complète présentant l'offre»), si ceux-ci existent, peuvent être obtenus gratuitement dans une des langues listées ci-dessous auprès de l'entité juridique indiquée ci-dessous et, dès lors qu'ils sont disponibles, via FundSearch (credit-suisse.com/fundsearch).

Les informations concernant vos distributeurs, représentants locaux, l'agent d'information, l'agent payeur, si ceux-ci existent, et vos contacts locaux relativement au(x) produit(s) d'investissement figurent ci-dessous.

Les seules conditions juridiquement contraignantes applicables aux produits de placement indiqués dans ce document, notamment en ce qui concerne les risques, les objectifs, les frais et les dépenses, sont celles qui figurent dans le prospectus, le memorandum de placement, les documents de souscription, le contrat de fonds et/ou tout autre document régissant le fonds.

Vous trouverez la description complète des caractéristiques des produits nommés dans ce document ainsi que la description complète des opportunités, risques et coûts associés à ces produits dans les prospectus correspondants des titres sous-jacents, prospectus de vente ou bien autres documentations produits détaillées que nous mettons volontiers à votre disposition à tout moment, sur simple demande.

L'investissement présenté dans ce document commercial concerne l'acquisition d'unités ou de parts d'un fonds et non pas d'actifs sous-jacents. Les actifs sous-jacents sont la seule propriété du fonds.

Ce document ne peut en aucun cas être transféré ou distribué à une autre personne ni ne peut être reproduit. Tout transfert, distribution ou reproduction est interdit et peut entraîner une violation de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, US Securities Act, telle que modifiée et actuellement en vigueur (loi ci-après dénommée «Securities Act»). Les valeurs concernées dans la présente n'ont pas été ni ne seront enregistrées conformément au Securities Act, ni aux lois en matière de valeurs mobilières en vigueur dans tout autre Etat des Etats-Unis et, sous réserve de certaines exceptions, les valeurs ne peuvent pas être offertes, données en garantie, vendues ou transférées sur le territoire des Etats-Unis ou vers les Etats-Unis, ni au bénéfice ou pour le compte de personnes US.

Des informations MSCI ont été utilisées dans les présentes; ©2024 MSCI et/ou ses filiales. Utilisé avec autorisation, tous droits réservés; voir msci.com/disclaimer

© UBS 2024. Le symbole des clés et UBS font partie des marques protégées d'UBS. Tous droits réservés.